

Editorial



Les médecins rouillent eux aussi

Plus nous vieillissons, plus chacun et chacune d'entre nous, médecins-cadres, a besoin comme d'autres sportifs de haut niveau, d'entraînements de plus en plus nombreux et de plus en plus fréquents pour rester en forme. Mais nous rouillons tout de même. Nous devons en permanence actualiser nos connaissances, mais aussi discerner s'il s'agit ici seulement de modes éphémères.

Notre mission la plus importante et finalement aussi la plus gratifiante est de transmettre notre richesse. Entraîner les plus jeunes que nous afin qu'ils disposent d'un savoir-faire solide et qu'un nouveau mode de pensée et de nouveaux développements deviennent ainsi possibles. L'instrument manifeste toute sa splendeur et son brillant, si le savoir-faire de base est bien maîtrisé.

Cela dit, nous devons également être capables de remarquer et de reconnaître le moment où l'oiseau est prêt à quitter le nid. Lâcher prise et se retirer en seconde ligne fait aussi partie de notre tâche. Apprendre à temps à faire autre chose, se réjouir de ce qu'on a pu transmettre et cesser de faire certaines choses avant que toute une profession ne soit calomniée, même à plusieurs reprises. Soyons reconnaissants lorsque de graves bévues nous ont été épargnées. Nous soignons finalement des êtres humains qui nous ont accordé leur confiance. Abuser de cette confiance n'est assurément pas ce qui nous a été appris au début et ce à quoi nous nous sommes engagés.

D^r méd. Hansueli Würsten

Président de l'Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux de Suisse AMDHS

Contenu

- 2 Rapport annuel 2014
- 3 Consultation juridique
- 4 Monitoring de presse
- 5 Assemblée des délégués
- 6 Renforcer la marque AMDHS
- 8 Déclaration d'adhésion |
Choix des membres

Rapport annuel du président pour 2014

La situation de concurrence économique dans les hôpitaux suisses se durcit. C'est ce que ressentent les médecins-cadres dirigeants et médecins-chefs lors des négociations de salaire et d'embauche. C'est pourquoi l'AMDHS a développé l'année dernière son service de conseils juridiques.

D^r méd. Hansueli Würsten, Président AMDHS

Que l'exercice 2014 ait été une année tranquille n'est vrai qu'en superficie. Les temps pour les médecins-cadres sont devenus plus difficiles sur plusieurs fronts. La pression économique dans les hôpitaux a augmenté. Maintenir une médecine de qualité très élevée et en amélioration constante en faveur de nos patients constitue un véritable défi que notre association doit relever. En tant qu'association, nous ne voulons pas influencer la prestation offerte au patient, nous voulons le cas échéant aider à optimiser les conditions-cadres. Les tirades à l'encontre de la direction ou des économistes d'entreprise parfois trop ambitieux, entièrement axés sur le bilan, sont loin de suffire. Il s'agit de proposer au patient

des solutions optimisées, économiquement raisonnables. Cela signifie également se limiter à certaines offres, renoncer à des prestations et permettre des centralisations judicieuses. Ceci vaut d'ailleurs aussi pour les patients: on ne peut plus tout avoir partout. Là aussi le temps est venu de penser autrement. Même un pays riche ne peut pas tout se permettre dans cet environnement coûteux. L'investissement le plus précieux et le plus durable est dans ce contexte une formation de haute qualité à travers tous les groupes professionnels concernés, aujourd'hui justement en intégrant de manière crédible les conditions économiques difficiles. Toutes nos activités en tant qu'association et direction de l'association doivent être considérées sous cet aspect.

Nouveaux membres à partir du 4 décembre 2014

Dr. med. Fuhrmann René Spital Linth
Dr. med. Gianom Duri Spital Oberengadin
D^r méd. Vandoni Riccardo Hôpital du Jura Bernois SA
Dr. med. Suhner Cornaz Markus Stadtspital Triemli
D^r méd. Hotz Michel-André Hôpital neuchâtelois
D^r méd. Kherad Omar Clinique de la Tour
Dr. med. Bänninger Hans Spital Bergell
Dr. med. Utzinger Ellen Spital Uster
Dr. med. Koch Gian Universitätsklinik Liestal
Dr. med. Kleinjung Tobias USZ Zürich
Dr. med. Wolf Klaus Theodor Paödas Klinik Olten
Dr. med. Rouiller-Cornu Sylvie Hôpital de Morges EHC
Dr. med. Schubiger Christoph Spital Bülach
Dr. med. Walder Adrian Zuger Kantonsspital
Dr. med. Staub Daniel Universitätsspital Basel
Dr. med. Wagnetz Ute Spital Bülach
Prof. Dr. med. Werner Clément M.L. UniversitätsSpital Zürich
Dr. med. Lächli Severin UniversitätsSpital Zürich
D^r méd. Aubry Jean-Michel HUG Genève
Dr. med. Strehl Alexander Spital Heiden
Dr. med. Acker Jens Klinik für Schlafmedizin Bad Zurzach
Dr. med. Dolanc Rok Gesundheitszentrum Fricktal
Dr. med. Quesada Abelardo Spital Bülach
Arzt Lenik Jan Kantonsspital Baselland-Laufen
Dr. med. Kohlberger Erwin Kantonsspital Baselland
Dr. med. Feinaigle Patrik Zuger Kantonsspital
Prof. Dr. med. Kettelhack Christoph Unispital Basel
Dr. med. Broz Pavel Spital Limmattal
Dr. med. Frey Schenk Gabriela Spital Interlaken
PD Dr. med. Humm Andrea HFR Fribourg
PD Dr. med. Ibach Bernd Klinik Münsterlingen
Prof. Dr. med. Rodondi Nicolas Inselspital
Dr. med. Ritter Simon Stadtspital Triemli
Dr. med. Saudan Patrick GZO, Wetzikon
Dr. med. Schmidt Oliver SRO Spital Region Oberaargau AG

Des réactions plus rapides

Comme jusqu'à présent le Comité s'est réuni à intervalles réguliers, s'est entretenu lors de la mini-réunion à huis clos sur des questions fondamentales et a organisé, également pour des raisons économiques, des téléconférences régulières. A ceci se sont ajoutées des sessions tous les quinze jours d'une direction informelle, réunissant le président, le directeur administratif et le secrétaire, qui a préparé les autres séances et a traité les décisions en vue des réunions du Comité. Notre comportement lors des assemblées de délégués et à la Chambre médicale, au comité de l'ISFM, etc. y a été traité au préalable. Ce rythme a permis une nette accéléra-



tion de nos réactions. Que ce précieux instrument ait lieu à l'avenir lors de réunions personnelles comme actuellement ou par le biais de conférences téléphoniques est finalement secondaire.

Faire précocément appel à des conseils juridiques AMDHS

L'activité la plus importante à l'heure actuelle est certainement le conseil juridique des membres par Thomas Eichenberger. Il doit toutefois pouvoir intervenir à temps lors des litiges qui justement se multiplient entre les médecins-cadres et les directions d'hôpitaux/conseils d'administration, sinon nous sommes toujours en retard. D'où l'appel lancé aux membres de nous impliquer précocément, c'est-à-dire dès l'apparition des premiers symptômes; le directeur administratif est le garant pour ne pas exagérer, mais pour faire le nécessaire avec circonspection. Les orages qui se déclarent pendant les congés ou autres absences par le biais des médecins-cadres pourraient peut-être être ainsi évités. La direction de l'association a besoin des messages car nous sommes trop loin pour identifier nous-mêmes les désaccords naissants dans tous les coins du pays.

Le nombre de membres augmente à nouveau, une tendance qui, on l'espère, se poursuivra. L'augmentation est une contribution essentielle de notre directeur administratif qui constitue avec son soutien juridique un élément important pour les médecins-cadres en cette période difficile.

La manifestation pour les membres en automne a remporté un grand succès. Le nombre de participants était satisfaisant et de nombreuses précieuses

Il s'agit de proposer au patient des solutions optimisées, économiquement raisonnables. Se limiter à certaines offres, renoncer à des prestations et permettre des centralisations judicieuses.



Le conseil juridique de l'AMDHS

L'AMDHS conseille ses membres en matière juridique selon un procédé en trois étapes.

Etape 1 chaque membre a le droit à un conseil juridique gratuit. Les demandes peuvent être adressées par e-mail (info@vls.ch) ou par téléphone au juriste de l'association. Celui-ci donne des recommandations pour la suite des opérations. Dans la mesure où aucun élargissement n'est entrepris, le conseil est normalement terminé au bout de deux à trois contacts.

Etape 2 Si une représentation par un avocat est souhaitée ou objectivement nécessaire, le membre peut faire la demande de protection juridique auprès du directeur administratif. Dans ce cas, celui-ci obtient une contribution unique aux frais effectivement occasionnés d'un montant maximal de CHF 2000.-. Le membre décide s'il souhaite demander au comité de l'AMDHS de prendre également officiellement position sur une thématique dans l'intérêt du membre. (Le Comité décide de l'octroi d'une contribution aux coûts demandée si la demande a été refusée par le directeur administratif, mais que le membre continue à la soumettre au Comité). Le soutien conformément au chiffre (2) doit être réalisé par un avocat mandaté par le membre et recommandé par le directeur administratif de l'AMDHS. Une telle contribution aux frais n'est octroyée que si le membre concerné ne dispose d'aucune assurance protection juridique. Nous conseillons eu égard au chiffre (3) tout de même de souscrire une assurance de protection juridique par le biais de l'AMDHS auprès de l'ARAG-Winterthur ou de souscrire une assurance équivalente auprès d'une autre compagnie.

Etape 3 le soutien pour la représentation par un avocat dépassant le cadre financier de CHF 2000.-, n'est accordé que dans des cas extraordinaires d'une importance fondamentale pour l'AMDHS et ses membres, dans la mesure où le membre ne dispose d'aucune assurance de protection juridique. Les frais d'avocat doivent être en principe couverts par le biais de l'assurance de protection juridique du membre mentionnée plus haut au chiffre (2); pour l'accord de demandes extraordinaires, c'est le Comité de l'AMDHS qui est finalement responsable sur demande du directeur administratif.

informations ont été apportées, par exemple par Madame Gasser de l'OFSP. La coordination et la collaboration interprofessionnelle sont des mots-clés.

Nous avons pris en compte les représentations suivantes:

- chambre médicale Assemblée des délégués FMH Comité ISFM
- plateforme OFSP (avenir de la formation médicale, interprofessionnalisme, etc.)
- plateforme de discussion EDI avec tous les acteurs du secteur de la santé sous la présidence du Conseil fédéral Alain Berset

Les consultations et prises de position suivantes ont été formulées:

- consultation relative à la loi fédérale sur le centre de qualité de l'assurance obligatoire des soins (renforcement de la qualité et de la rentabilité)
- consultation sur la révision partielle de la loi fédérale relative à l'assurance maladie (LAMal) en ce qui concerne le pilotage du secteur ambulatoire
- consultation pour un avant-projet de loi fédérale sur les produits à base de tabac
- consultation relative à la modification de l'ordonnance du 12 avril 1995 sur la compensation des risques (OCoR; RS 832.112.1)
- consultation relative à l'avant-projet de loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan) ainsi que sur l'avant-projet de modification de l'ordonnance du DEFR sur l'acquisition ultérieure d'un titre dans le secteur spécialisé de la santé
- directives «Délimitation entre la thérapie standard et la thérapie expérimentale»: consultation
- consultation relative à l'ordonnance sur l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie consultation
- consultation sur la charte «Collaboration entre les professionnels de la santé»

Remerciements

Nous adressons nos remerciements au secrétariat qui a su répondre à la charge de travail supplémentaire et non négligeable du déménagement à la Postgasse. Citons notamment notre fidèle accompagnatrice Piroshka Wolf, ainsi que son successeur Markus Gubler et last, but not least les autres collaborateurs du secrétariat. Que Thomas Eichenberger et le président puissent toujours compter sur l'implication de notre secrétariat n'est assurément pas une évidence. Donc: MERCI.



fotolia.de

Monitoring de presse AMDHS

Grâce au monitoring de presse numérique de l'AMDHS, les membres apprennent hebdomadairement ce qui fait la une des journaux dans la politique hospitalière suisse. Les informations sont sélectionnées et regroupées par le principal observateur des médias et fournisseur d'informations ARGUS. Cette prestation est gratuite pour les membres de l'AMDHS.

Les membres intéressés s'abonnent simplement et rapidement au monitoring de presse en envoyant un e-mail au secrétariat de l'association: info@vlss.ch

Assemblée des délégués de l'AMDHS du 16 avril 2015

Les délégués approuvent les comptes annuels 2014, le budget 2015 et donne Décharge à l'unanimité au Comité. Le budget de l'année prochaine prévoit une augmentation modérée de la cotisation des membres.

D' iur Thomas Eichenberger, directeur administratif de l'AMDHS

Comptes annuels

Les comptes annuels 2013 et 2014 ne peuvent pas être comparés en raison des changements de personnel du secrétariat et du déménagement de celui-ci. La contribution annuelle auprès de l'Union suisse des arts et métiers est un montant forfaitaire. Le fait que l'AMDHS siège au sein de l'USAM se produit en accord avec la FMH et est considéré comme judicieux. L'AMDHS peut ainsi avoir de l'influence au niveau industriel et politique. L'assurance de protection juridique collective est renégociée avec l'ARAG/AXA. Le nombre de membres de l'AMDHS est resté constant ces dernières années.

Budget 2015

Les délégués approuvent la demande du Comité et se prononcent en faveur de l'augmentation unique de la contribution des membres de CHF 200.– à CHF 250.–. Le Comité trouve que l'augmentation de la cotisation est justifiée. Les membres de l'AMDHS bénéficient d'un conseil juridique approfondi et de nouvelles prestations de service telles que le monitoring de presse numérique.

Rapport sur la fondation de prévoyance

La société Valitas AG gère depuis quatre ans la fondation de prévoyance de l'AMDHS. Le conseil de fondation siège quatre fois par an. Depuis le début de l'année, comme l'indique Heinz Soom, directeur de la société Valitas AG, le frais d'entrée ont été supprimés afin de rendre les solutions de prévoyance plus attrayantes. En outre les règlements de prévoyance pour les affiliations individuelles et hospitalières ont été adaptés. Les assurés peuvent rester affiliés jusqu'à 70 ans. La société Valitas AG a agrandi le suivi des membres de l'AMDHS. Michelle Limacher conseille désormais également des clients de la fondation de prévoyance de l'AMDHS.

Performance*	2014	2013
Stratégie de placement 25	8,32 %	5,17 %
Stratégie de placement 35	9,01 %	6,86 %
Stratégie de placement 45	9,36 %	9,41 %
Stratégie Cash	0 %	0 %

* chiffres nets

Portefeuille d'assurés

Nombre d'affiliations hospitalières	24
Nombre d'affiliations individuelles	83
Nombre total d'assurés	878
Bénéficiaire(s) d'une rente de vieillesse	2
Bénéficiaire(s) d'une rente d'invalidité	1

Elections: représentation des salariés au sein de la fondation de prévoyance AMDHS

Le D^r méd. Filippo Donati et le professeur Christoph Kettelhack se portent candidat aux élections des représentants des salariés au sein du Conseil de fondation de l'AMDHS. Filippo Donati est né à Lugano, a fait ses études de médecine à Lausanne et s'est perfectionné aux hôpitaux universitaires de Lausanne (CHUV), à l'hôpital de l'île de Berne et à la Harvard Medical School. Depuis 2001, Filippo Donati est médecin-chef du service de neurologie au Centre hospitalier de Bienne et président du Cercle médical Bienne-Seeland. Il a deux enfants.

Christoph Kettelhack est médecin-chef adjoint à la clinique de chirurgie générale de l'hôpital universitaire de Bâle depuis septembre 2009. Il a fait ses études de médecine à Heidelberg et Homburg/Saar et à l'Université Humboldt de Berlin. Il a passé son habilitation à l'Université de Bâle. Christoph Kettelhack est marié et père de cinq enfants.

Les délégués nomment par acclamation le D^r méd. Filippo Donati et le professeur Christoph Kettelhack comme représentants des salariés au sein du Conseil de fondation de l'AMDHS.

Nouveau design pour la marque AMDHS

L'AMDHS a fait réviser son identité visuelle par un professionnel. Le concepteur Thomas Richner explique au cours d'un entretien personnel pourquoi un logo remarquable et une identité visuelle claire sont importants pour une association.

Markus Gubler, rédacteur d'Info AMDHS



Atelier Richner a été créé en 1985 comme entreprise individuelle à Berne. La graphiste Michèle Mouche travaille depuis plus de 18 ans aux côtés de Thomas Richner. Ils développent des éléments de Corporate Design, élaborent des logos et conçoivent diverses publications.
www.atelierrichner.ch

Info AMDHS: L'écrivain américain Truman Capote a dit: «Tous les hommes ont la possibilité d'être créatifs. Seulement la plupart ne le remarquent pas.» En tant que concepteur typographique vous devez être créatif au quotidien Monsieur Richner. Comment arrivez-vous à mettre en marche la propre machinerie à idées?

Truman Capote décrit dans sa première phrase la base de l'être humain. L'homme doit être actif pour se développer. Il doit en permanence créer quelque chose pour survivre. La clé est de montrer de l'intérêt, d'être curieux envers le monde extérieur et de s'ouvrir à lui... voilà le moteur. Pour moi cela signifie: être prêt à me consacrer à une nouvelle tâche. Je dois me mettre de côté et plutôt m'identifier à l'objet, à la tâche. Si cela marche, je découvre automatiquement quelque chose de nouveau.

Qu'est-ce qui caractérise à votre avis un bon logo, un Corporate Design remarquable?

En premier lieu la simplicité de la forme et du contenu. Des formes claires, par exemple de l'écriture, sont importantes. L'identité d'une organisation devrait se refléter dans le choix des couleurs et des formes. Si l'on peut en dire autant avec moins, alors moins est mieux. C'est mon credo. J'ai juste besoin de temps. Alors il est possible de simplifier, de supprimer l'inutile et d'être concret. Le public cible doit pouvoir dire: oui, c'est logique, c'est clair. C'est le plus beau compliment que l'on puisse me faire pour mon travail et cela n'a rien à voir avec de l'art, mais c'est du pur travail artisanal.

A quoi avez-vous prêté attention lors de la révision de la communication visuelle de l'AMDHS?

J'ai essayé de comprendre comment le public cible allait vivre les modifications: donc les membres de l'AMDHS. on remarque ainsi automatiquement ce qui va et ce qui ne va pas. Certaines choses avaient un effet de suranné sur moi, d'autres au contraire constituaient de bons fondements sur lesquels on peut se baser. Il n'était pas très facile de travailler sur divers défis parallèlement. Nous nous sommes alors basés sur notre expérience. Tout était axé sur le logo: nous ne voulions pas de nouveau logo, mais un logo

dans l'air du temps. Le logo est devenu le fondement sur lequel reposaient les autres éléments de conception. Le remaniement est réalisé dans les moindres détails, avec des éléments pouvant être repris dans d'autres domaines, tels que les coins arrondis pour l'écriture que l'on peut également reprendre pour les images.

Où voyez-vous les forces de la marque AMDHS?

Le logo remanié renforce la présentation globale de l'association d'une manière simple et claire. L'AMDHS reflète ainsi crédibilité et répond encore pleinement à l'identification. Le nouveau design prouve que l'AMDHS est arrivée à notre époque sans que les valeurs existantes ne soient remises en question.

“ Une identité visuelle claire simplifie la mise en œuvre de campagnes de communication et permet de faire aussi des économies. ”

Où se trouvaient les défis à relever, notamment en comparaison avec vos autres clients du secteur de la santé?

Quel que soit le client: il faut toujours se concentrer sur le public. Car nous pouvons développer autant de designs merveilleux que nous le voulons, mais s'ils ne sont pas faciles à comprendre par le public cible ou s'ils ne sont pas compatibles avec l'identité de l'organisation, cela ne donne rien.

Pourquoi une identité visuelle est-elle importante pour une association?

Le Corporate Design n'est qu'une partie de l'identité entière, la Corporate Identity. En font partie également le comportement et la communication. L'identité visuelle doit soutenir et renforcer la CI entière. Les trois éléments doivent être soignés sinon il manque un pilier important à l'identité. On connaît cette situation au quotidien: si nous rencontrons quelqu'un dont le comportement est agréable et qui parle avec éloquence, mais à l'apparence déguenillée, cela nous perturbe. La présentation visuelle est indispensable pour une image globale. Une identité visuelle claire simplifie la mise en œuvre de campagnes de communication et permet finalement de faire aussi des économies. Il en résulte pour le Corporate Design, avec une présentation visuelle forte, une source dans laquelle on peut puiser également pour les autres piliers.

Quels projets vous attirent?

Toute sorte de choses, mais les travaux les plus intéressants sont les travaux de conception pour lesquels nous pouvons aider à développer la base, le fondement. C'est passionnant de donner un visage aux livres ou magazines qui sont utilisés pendant des années. Réaliser les structures de base et fournir le matériel avec lequel d'autres personnes travailleront, c'est ce qui me séduit le plus. Notre ambition consiste à réaliser quelque chose qui doit traverser les ans.

Merci Monsieur Richner pour cet entretien!

Corporate Design, Corporate Identity

Le Corporate Design ou l'image de l'entreprise désigne une partie de l'identité de l'entreprise (corporate identity) et comporte l'identité visuelle complète et unique d'une entreprise ou d'une organisation. En font partie prioritairement la conception des moyens de communication

- signe verbal (logo de l'entreprise)
- signe figuratif (sigle d'entreprise)
- signe verbal et figuratif (sigle combiné de l'entreprise),

mais aussi la conception des documents commerciaux, des moyens publicitaires, des emballages, des sites Internet et des produits.

Source: Wikipedia 2015

Déclaration d'adhésion

Je déclare ici adhérer à l'Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux de Suisse et m'engage à verser la cotisation des membres à hauteur de CHF 250.-.

Titre _____

Lieu _____

Nom _____

Date _____

Prénom _____

Signature _____

Spécialité _____

Fonction au sein de l'hôpital _____

Adresse _____

Téléphone _____

Fax _____

E-mail _____

Date de naissance _____

Choix des membres de l'AMDHS

Je déclare ici me faire représenter à l'avenir par l'organisation que j'ai cochée ci-dessous en tant qu'organisation de base à la FMH

la société cantonale de médecine

l'AMDHS

L'organisation de base que vous aurez choisie vous facturera le cotisation des membres FMH. Même si vous choisissez l'AMDHS comme organisation de base (ce que nous vous recommandons vivement, ce qui nous permettra d'avoir un poids plus important auprès de la FMH) vous devez être en plus membre auprès d'une société cantonale de médecine (SCM). Mais la plupart des SCM accordent dans ce cas une réduction de la cotisation des membres.

Oui, j'accepte que ma nouvelle adhésion soit publiée dans Info AMDHS.

Lieu _____

Date _____

Signature _____

Contact

**Association des Médecins Dirigeants
d'Hôpitaux de Suisse (AMDHS)**

Secrétariat Postgasse 19, case postale, 3000 Berne 8
T +41 (0)31 330 90 01 | F +41 (0)31 330 90 03
info@vlss.ch | www.vlss.ch